

SERNHAC



**Un village aujourd'hui
rénové**



SOMMAIRE

ÉDITORIAL



3

LES TRAVAUX DU CONSEIL 4-7



SOCIAL

8



ENVIRONNEMENT

9



SCOLAIRES

10-11

BRÈVES



12

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du
lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
e-mail : mairie-sernhac@wanadoo.fr

MONSIEUR LE MAIRE
Tous les jours de 10h à 12h
et de 15h à 18h, de préférence
sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRIE DE MEYNES

PERMANENCE DES ADJOINTS

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances
le jeudi, de 17h à 19h

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjoint aux affaires sociales
le mercredi, de 17h à 19h

M. Philippe THOULOZE
Adjoint aux affaires scolaires
le mardi, de 17h à 19h

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme
le vendredi, de 17h à 19h

Jean-Marc Roubaud
DÉPUTÉ

VILLENEUVE LES AVIGNON
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON



*Journal municipal de la commune
de Sernhac (30)*

*Directeur de la publication
Michel Paulin
Responsable de la rédaction
Jacques Rebollo
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63*

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 90 15 11 80
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Boursset :	
Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmière :	
Mme Karine Allier Sabatier	04 66 62 09 76
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Collège Remoulins	04 66 37 22 19
Communauté de communes	04 66 37 67 67
SIOM	04 66 75 61 44



Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

- ◆ Lundi, mardi, mercredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- ◆ vendredi
uniquement de 13h30 à 17h30

Ramassage des ordures ménagères effectué par le SIOM :

- ◆ lundi et jeudi (conteneurs gris)
- ◆ mercredi tri sélectif
(conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs papiers et verre dans le village

Encombrants le 1^{er} lundi du mois
(s'inscrire en mairie)
le 2^e lundi du mois ramassage des gros cartons

Une priorité :

LE BIEN-ÊTRE DES SERNHACOIS



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, chers Sernhacois

Ce printemps 2008 a vu largement votre confiance renouvelée à l'équipe que je conduisais. Je vous en remercie et sachez que nous avons commencé à développer encore plus nos services auprès de vous.

En effet, nous venons d'inaugurer le nouvel espace « Multimédia, bibliothèque, office de tourisme et maison des services » à la place du Portail.

La conférence de presse lançant la construction des maisons « Boutin » qui seront livrées en mars 2009, a eu lieu le 11 juin dernier. Cette mesure était attendue avec impatience par les jeunes de notre village.

«La municipalité poursuit le développement de la commune que nous souhaitons harmonieux et équilibré.»

Le marché public de la construction du futur groupe scolaire est terminé. Nous espérons qu'il sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2009, mais nous aurons l'occasion de vous tenir informés de son état d'avancement.

Conformément à notre programme électoral, un plateau sportif va voir le jour. Il permettra à tous les enfants de la commune et des écoles de pratiquer en toute sécurité tout un ensemble de sports (football, handball, tennis ballon, etc.).

Le surpresseur, tant attendu par les habitants des hauteurs du village est opérationnel.

Comme vous pouvez le constater, la municipalité poursuit le développement de la commune que nous souhaitons harmonieux et équilibré.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été.

Votre dévoué,

**Michel Paulin,
maire de Sernhac**

Conseil du 20 mars 2008

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Traditionnellement, comme à chaque début de mandat, sont désignés les conseillers pour les différentes commissions, ainsi que les délégués.

Afin de pouvoir vous renseigner auprès des bons interlocuteurs, voici la liste pour l'ensemble des commissions.

Commission de l'environnement et du cadre de vie :

Solange Roumejon, Patrice Cadenet, Jacques Rebollo, Bernard Pialot.

Commission des affaires sociales :

Michèle Gueiffier, Florence Santouchi, Véronique Fernandez, Philippe Thoulouze.

Commission de l'urbanisme :

Bernard Pialot, Michel Caron, Jacques Labesse, Patrice Cadenet, Gilles Chay, Pascal Glas.

Commission de L'agriculture :

Pascal Glas, Gilles Chay, Philippe Thoulouze, Sylvain Geynet.

Commission des travaux et de la Voirie :

Solange Roumejon, Michel Bourdon, Sylvain Geynet, Philippe Thoulouze, Bernard Pialot, Jacques Rebollo, Michel Caron.

Commission des loisirs et de fêtes :

Gilles Chay, Michel Caron, Jacques Labesse, Bernard Pialot, Sylvain Geynet.

Commission de la vie associative, du tourisme, du patrimoine et de la

Solange Roumejon, Jacques Rebollo, Patrice Cadenet, Michel Bourdon, Pascal Glas.

Commission des finances :

L'ensemble du conseil.

Commission de la communication :

Michel Caron, Jacques Rebollo, Pascal Glas, Michel Bourdon, Patrice Cadenet.

Commission de l'action économique et de l'emploi :

Michèle Gueiffier, Michel Bourdon, Jacques Rebollo, Michel Caron, Philippe Thoulouze.

Commission de la jeunesse :

Solange Roumejon, Philippe Thoulouze, Michel Caron, Gilles Chay.

Commission des affaires scolaires :

Véronique Fernandez, Florence Santouchi, Solange Roumejon, Philippe Thoulouze, Gilles Chay, Bernard Pialot.

LES DÉLÉGATIONS

S.I.O.M. Garrigue Vistrenque :

- ✓ Titulaires : Michel Paulin, Michel Bourdon
- ✓ Suppléants : Bernard Pialot, Caron Michel

Syndicat du collège Voltaire de Remoulins :

- ✓ Titulaires : Philippe Thoulouze, Gilles Chay
- ✓ Suppléantes : Florence Santouchi, Véronique Fernandez

Syndicat mixte à cadre départemental d'adduction d'eau et d'assainissement :

- ✓ Titulaire : Bernard Pialot
- ✓ Suppléante : Solange Roumejon

Syndicat intercommunal des rives du bas Gardon :

- ✓ Titulaires : Gilles Chay, Pascal Glas
- ✓ Suppléants : Sylvain Geynet, Michel Paulin

Syndicat mixte à cadre départemental d'électricité :

- ✓ Titulaire : Michel Caron
- ✓ Suppléante : Solange Roumejon

Syndicat intercommunal d'aménagement du ruisseau de Bournigues :

- ✓ Michel Paulin, Gilles Chay, Sylvain Geynet

Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

- ✓ Titulaire : Bernard Pialot
- ✓ Suppléant : Jacques Rebollo

CCAS

Huit membres ont été retenus pour faire partie du conseil d'administration.

- ✓ 4 membres élus : Michèle Gueiffier, Solange Roumejon, Véronique Fernandez, Florence Santouchi
- ✓ 4 membres nommés par Le maire : Brigitte Noe, Nicole Bustamente, Nathalie Guitteny, Manuel Lhoret

Commission appel d'offres

- ✓ Titulaires : Michèle Gueiffier, Bernard Pialot, Philippe Thoulouze
- ✓ Suppléants : Jacques Labesse, Solange Roumejon, Jacques Rebollo

Délégués SMAGE

- (Syndicat mixte d'aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon)
- ✓ Titulaires : Solange Roumejon, Jacques Labesse
 - ✓ Suppléants : Michel Paulin, Jacques Rebollo

Délégués PAT

- (Pays d'Accueil Touristique de L'Uzège)
- ✓ Titulaire : Patrice Cadenet
 - ✓ Suppléant : Pascal Glas

Délégués communauté des communes

- ✓ Titulaires : Michel Paulin, Jacques Rebollo, Bernard Pialot
- ✓ Suppléants : Solange Roumejon, Michel Bourdon, Patrice Cadenet

Délégués Point Info Service

- ✓ Titulaires : Florence Santouchi, Philippe Thoulouze
- ✓ Suppléantes : Véronique Fernandez, Michèle Gueiffier

Délégués CLET

- (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la communauté de commune du Pont Du Gard)
- ✓ Titulaire : Jacques Rebollo
 - ✓ Suppléante : Solange Roumejon

Conseil du 11 avril 2008

LES CHIFFRES DU BUDGET

Comptes de gestions et comptes administratifs 2007

L'ensemble des comptes de gestion et des comptes administratifs sont votés à l'unanimité. Ils font apparaître les résultats suivants :

- Budget communal : un excédent global de **1 104 215,24€**
- Budget eau : un déficit global de **272 180,89€**
- Budget assainissement : un excédent global de : **242 222,75€**

Budgets primitifs 2008

Eau

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à **263 340,09€**
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **460 520,31€**

Commune

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à **1 135 533,24€**
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **1 379 124€**

Assainissement

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à **107 428,57€**
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **257 207,15€**

Votes des 3 taxes 2008

- LES TAUX RESTENT AU NIVEAU DE 2007 :
- Taxe d'Habitation : 6,79 %
 - Foncier Bâti : 23,67 %
 - Foncier non Bâti : 61,02 %

Conseil du 6 mai 2008

Marché nettoyage mensuel des rues

Suite à la consultation et l'avis d'affichage public en date du 28 février 2008, 2 propositions ont été reçues sur les 3 entreprises consultées, à savoir :

- SARL OCEAN pour un montant mensuel de : 867€ HT
- SITA SUEZ pour un montant mensuel de : 1 038,55€ HT

■ Le groupe NICOLIN n'a pas répondu.
La SARL Océan a été retenue.

Demande de subvention plateau sportif

La réalisation d'un plateau sportif pour un montant prévisionnel de : **49 631,72€ HT** a été présentée et retenue.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la réalisation d'un plateau sportif
- sollicite l'aide du conseil régional pour une subvention au taux le plus élevé.

Acquisition foncière pour la zone de Poulvarel

Le conseil municipal a décidé d'acquérir les parcelles suivantes :

- parcelles section cadastrées

B N° 232-251-252 d'une contenance totale de 17 730 m² pour un montant de total de **53 190€**.
➔ Parcelles cadastrées section B N° 224-225-226-228-229 d'une contenance totale de 10 410 m² pour un montant de total de **31 230€**.

➔ Parcelles section B N° 237-238-239-240-241-242 d'une contenance totale de 4 905 m² pour un montant de total de **14 715€**.

➔ Parcelle section A N° 1096 d'une contenance totale de 2 086 m² pour un montant de total de **8 344€**.

Renforcement BTA souterrain poste Plane

Le projet envisagé pour les travaux : renforcement BT souterrain poste « Planes » au chemin des Planes pour un montant de global estimé de cette opération à **28 000€ HT** soit **33 488€ TTC**.

■ **Définition sommaire du projet** : Chute de tension dans le quartier des planes.

■ **Les solutions proposées sont** :
✓ Une jonction souterraine de 80 m en 240mm² sur le chemin des Planes : opération n° 07-REN-32
✓ Renforcement aérien sur 700m en 150mm² : opération n° 07-REN-33

Les 2 solutions sont nécessaires pour résoudre les problèmes de chute de tension du quartier.

■ **Pour les travaux électriques** : le SMDE assure la réalisation des travaux qu'il finance aux conditions fixées dans le bilan financier prévisionnel.

■ **Pour les travaux de génie civil de télécommunication** :

Bien que cette compétence ne soit pas acquise par le SMDE, la collectivité peut profiter des moyens techniques du syndicat pour faire réaliser les travaux, quand ceux-ci sont coordonnés

avec l'électricité, par application de la convention cadre signée le 08/06/2005 entre France Télécom, le conseil général du Gard et le SMDE. Il sera alors établi une convention particulière.

■ **Pour les travaux d'éclairage public** :

Bien que cette compétence ne soit pas acquise par la SMDE, la collectivité peut profiter des moyens techniques du syndicat pour faire réaliser les travaux, quand ceux-ci sont coordonnés avec l'électricité grâce à la mise en œuvre d'une convention de coordination spécifique.

Renforcement BAT aérien poste Planes

Le projet envisagé pour les travaux : renforcement BT aérien poste « Planes » pour un montant de global estimé de cette opération à **52 000€ HT** soit **62 192€ TTC**.

■ **Définition sommaire du projet** : Chute de tension dans le quartier des planes

■ **Les solutions proposées sont** :
✓ Une jonction souterraine de 80m en 240mm² sur le chemin des Planes : opération n° 07-REN-32

✓ Renforcement aérien sur 700m en 150mm² : opération n° 07-REN-33

Les 2 solutions sont nécessaires pour résoudre les problèmes de chute de tension du quartier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➔ approuve le projet dont le montant s'élève à : **52 000€ HT**, soit **62 192€ TTC**

➔ Demande l'inscription du projet au programme syndical de travaux

➔ S'engage à inscrire sa participation à son budget

➔ Autorise le SMDE à demander les financements correspondants
➔ Versera sa participation qui sera définie ultérieurement par délibération

Rengorgement BTA aérien poste Roumette

Le projet envisagé pour les travaux : renforcement BTA issu du poste « Roumette » pour un montant de global estimé de cette opération à **35 000€ HT** soit **41 860€ TTC**.

■ **Définition sommaire du projet** : Le projet consiste à résoudre le problème électrique signalé par la fiche proposition de travaux EDF n° 74 7 24000, qui fait état de chute de tension route de Meynes.

Le projet propose le renforcement aérien de 850m de réseau basse tension.

Association « le Passe Muraille »

Poursuite de l'action de partenariat avec l'association « Passe Muraille » pour la période 2008-2009 et vote d'une subvention de 11 000€ pour le fonctionnement de celle-ci.

L'association « Passe Muraille » intervient dans la réhabilitation du vallon des Escaunes.



Conseil du 4 juin 2008

Modification du tableau des effectifs

➤ Création d'un poste de garde champêtre :

À la suite de la demande de mise en disponibilité de Jean-Louis Berne, il y a lieu de créer un emploi de garde champêtre à temps complet.

Jérémy Lassalle arrivant en fin de contrat, un emploi d'auxiliaire à temps non complet pour une période de trois ans lui a été proposé.

■ Tableau des effectifs :

- ✓ deux gardes Champêtre
- ✓ un auxiliaire technique
- ✓ un adjoint administratif principal
- ✓ deux adjoints administratif
- ✓ sept adjoints technique
- ✓ un ATSEM

Subvention association sportive

➤ Attribution d'une subvention pour la semaine du séjour découverte à Paris des enfants de l'école élémentaire

➤ Et versement d'une subvention de **400€** à l'association sportive des écoles pour financer ce séjour.

Plan Communal de Sauvegarde

En réponse au courrier de M. le préfet du Gard invitant les conseils municipaux à réaliser un Plan Communal de Sauvegarde concernant les risques majeurs et technologiques. La commune a décidée de se doter d'un PCS.

Le lancement de l'étude a démarré, l'objectif étant de présenter le PCS en fin d'année.

Attribution marché bâtiments sociaux éducatifs

Résultat de la consultation effectuée pour 6 missions en vue de la construction de bâtiments sociaux éducatifs.

Cela fait suite aux travaux de la commission d'appel d'offres.

➤Mission1 - urbanisme:

Philippe Lointier pour un montant de **10 155,24€ TTC**

➤Mission 2 - topographie :

B3R pour un montant de **1 782,04€ TTC**

➤Mission 3 - études de sols :

Géotec SAS pour un montant de : **4 813,90€ TTC**

➤Mission 4-contrôle technique : Qualiconsult pour un montant de **21 516,04€ TTC**

➤Mission 5 - Coordination SPS : Qualiconsult Sécurité pour un montant de : **6 171,36€ TTC**

➤Mission 6 - Maîtrise d'œuvre : SARL CREGUT pour un montant de : **196 981,20€ TTC**

Attribution marché plateau sportif

Le conseil municipal, après avoir vu les différentes offres et avis de la commission d'appel d'offres :

➤ Décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société TOTEM pour un montant de : **34 971,04€ TTC**

Attribution marché signalisation et signalétique

Le conseil municipal, après avoir vu les différentes offres et avis de la commission d'appel d'offres :

➤ Décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société LRS.

Petit patrimoine

Le « Plan Patrimoine » de la direction de la culture et des sports du conseil général, piloté par la communauté des communes a retenu 2 projets :

Le lavoir de la Bégude et le moulin des Aires.

Un seul dans l'immédiat sera financé

Le conseil municipal, après en avoir débattu a retenu par 13 voix POUR le Moulin, considérant sont fort intérêt architectural et emblématique de la commune.

la manière de faire la démocratie

dossiers traités par le maire,

conseillers municipaux et le conseil municipal,

préparés grâce aux travaux réalisés en amont,

et soumis aux commissions municipales,

avant d'être soumis à l'assemblée délibérante pour décision.

Le conseil municipal crée librement les commissions

ce que la ville a besoin.

Lancement des maisons BOUTIN

Des maisons à 15 euros par jour!



Enfin une possibilité pour les jeunes couples du village d'accéder à la propriété !

Grâce à la volonté de l'équipe municipale, des maisons

«prêt à vivre» de 100m² de plein pied sur 500 m² de terrain seront à leur portée pour 15 euros par jour en primo accession.

Le 18 janvier 2007, le conseil municipal lançait le projet d'une acquisition foncière en vue de la réalisation de maisons sociales.

Cette opération s'inscrivait dans les cadres de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat et dans celui des aides du conseil régional.

Nos dossiers étant acceptés, c'est avec satisfaction que nous avons appris que l'Etat nous accordés 66 216€ de subvention et le conseil régional 40 000€. Grâce à ces appuis nous avons pu lancer l'opération.

En effet, partant du constat que la pression foncière et par conséquent, le coût élevé du prix des terrains constructibles rendait difficile l'accession à la propriété pour les jeunes couples du village, la municipalité décida d'intervenir afin de faciliter leur acquisition.

La volonté de l'équipe municipale était de favoriser l'implantation de jeunes couples dans le village et par voie de conséquence de maintenir l'équilibre entre les différentes générations.

La solution fut trouver, en achetant une parcelle d'environ 5 000 m² et en modifiant le POS pour permettre la

construction de 10 « maisons à 15€ par jour » en primo accession.

Le 21 février dernier, la ministre du logement Christine Boutin présentait la charte pour des maisons à 15 euros par jour.

Le promoteur CTVL, qui figurait parmi les signataires du texte, sera le premier à réaliser dans la région Languedoc Roussillon des maisons de ce genre. Elles sont au nombre de 10 pour notre commune et seront livrées entre mars et juin 2009.

Les heureux propriétaires disposeront d'une maison « prêt à vivre » d'environ 100 m² de plein pied sur un terrain de 500m² avec des qualités de développement durable (bois, solaire, etc.).

La municipalité tient à remercier l'ensemble des différents participants à ce projet dont l'élaboration fut rapide et de haute qualité.

Méfiez-vous de vos mauvaises habitudes, elles vous rattraperont...

Tri sélectif et ordures ménagères

Nous devons impérativement améliorer nos performances de tri afin de préserver notre environnement mais aussi pour ne pas voir augmenter notre taxe sur les ordures ménagères.

Pour y parvenir, il faut que chacun d'entre nous ne mette dans les conteneurs bleus que les emballages recyclables, tout le reste devant se trouver dans les conteneurs gris à l'exception du verre et du papier qui ont des conteneurs spécifiques et collectifs.

Nous rappelons aux «Tristes Individus» qui prennent les arches en face du cimetière pour une déchèterie, qu'il y en a une à leur disposition route de Meynes et surtout qu'ils aient le respect du lieu à défaut de tout autre.

Rappel des jours de collectes

- ✓ Lundi et jeudi : ordures ménagères
 - ✓ Mercredi : tri
- Tous les conteneurs doivent être sortis la veille**

L'entretien du Vallon



La municipalité s'est engagée en concertation avec l'association Escaunes et Cantarelles à entretenir le site.

Au printemps quelques aménagements ont été effectués afin de permettre une mécanisation de l'entretien.

L'ensemble de ces modifications ainsi que l'achat d'un nouveau girobroyeur doivent permettre

d'améliorer et de faciliter l'entretien du site.

Une réunion avec le syndicat mixte des gorges du Gardon récemment eut lieu pour relancer l'ensemble des travaux qui avaient été retenus par le syndicat mais non effectués à ce jour.

Ces derniers devraient être effectués durant le second semestre.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Dois-t-on continuer à adhérer à la communauté de commune du Pont du Gard ?

Cette question, nous nous la posons depuis la mi- 2007. La période n'était pas propice à un changement, nous avons préféré passé le cap des élections et voir le niveau visage et les orientations que prendrait la nouvelle équipe en place à la communauté de commune.

Dès les premières réunions, le sentiment que nous avons eu lors du précédent mandat s'est confirmé.

Le secteur Montfrin, Meynes, Sernhac ne verra pas de construction de crèche contrairement à l'édification du nouveau siège de la communauté.

La zone d'activité de Sernhac de 18ha n'est plus envisagée, contrairement à la création d'une halte fluviale.

Le développement économique n'est nullement pris en compte, alors qu'il est vital pour l'avenir.

Soucieux pour les générations futures, le conseil municipal se doit de faire progresser la commune, pour que celles-ci puissent trouver sur notre territoire une harmonie et un équilibre entre cadre de vie et travail.

Dans les écoles de Sernhac

DES PROJETS, DES DÉCOUVERTES QUI STIM



Du côté de l'école élémentaire «Les Cantarelles»

Une année de découvertes...

On les occupe nos petits car on les aime, les preuves : une initiation aux arts du cirque, des sorties «aquatiques», l'étude de la faune et la flore, la découverte de Paris...

Au fil des mois de cette année scolaire, les enfants de l'école élémentaire ont mené divers projets pédagogiques.

Pour les plus jeunes, le point fort de l'année aura été la semaine cirque courant février.

Pendant toute une semaine, deux intervenants sont venus faire

découvrir aux CP et CE1 les arts du cirque : équilibre, mime et jonglage, le tout dans la bonne humeur.

Et comme l'année dernière, quatre sorties à la piscine de Meynes pour faire découvrir à tous les joies aquatiques.

Du côté des plus grands, les CE2 ont étudié la faune et la flore en colla-

boration avec le syndicat mixte du Gardon et sont sortis du côté du pont du Gard et de Beaucaire pour finaliser leurs connaissances en histoire.

Quant à la classe des CM, ils ont pu partir une semaine visiter la capitale début avril.

Dans leurs bagages, des souvenirs plein les yeux suite à un programme

bien chargé : Tour Eiffel, croisière sur le Seine, visite des égouts, Notre-Dame de Paris et l'île de la Cité, la Géode, la Cité des Sciences, le jardin des Tuileries ou encore le musée du Louvre.

Merci à la municipalité, au CCAS et à tous ceux qui nous ont aidé à mener à bien ces projets, que ce soit financièrement ou tout simplement par leur présence lors des sorties.

Nous vous souhaitons un bon été à tous, et rendez-vous pour une nouvelle année scolaire !

MULENT L'ENTHOUSIASME

Du côté de l'école
maternelle

Quoi de neuf chez «Audiberte» ?

Les petits sernhacois ont leur sens mis en éveil. Que vive la nature et que perdre leur imagination !

Les enfants de l'école maternelle étaient heureux de reconduire, cette année, certains projets comme l'élaboration d'un jardin fleuri dans l'enceinte de l'école, ou bien la réalisation d'une exposition de peinture ou encore l'épreuve du permis tri-cyclette/trottinette ou aussi la rencontre d'athlétisme ou encore les séances piscine...

Mais les projets nouveaux ont également fait leur apparition pour la plus grande joie de tous. Les enfants ont ainsi pu observer, tout prêt de l'école, l'évolution de l'abricotier à travers les saisons. De ce fait, un travail fort intéressant sur le cycle végétal a pu être mené.

Un autre travail, celui-ci encré dans la culture de l'écrit et du monde littéraire a vu le jour à tra-

vers une correspondance scolaire avec l'école maternelle de Remoulins.



Jusqu'à présent, seule la classe de MS / GS participait à ces échanges scolaires mais c'est avec un plaisir non dissimulé

que les PS ont fait connaissance par écrit puis rencontré « les copains de Remoulins ».

De plus, outre le jardin fleuri, les élèves de l'école maternelle ont pu investir cette année, un terrain prêté par la mairie, dans le vallon

d'Escaunes et Cantarelle et l'aménager en petit jardin aromatique. Les Sernhacois peuvent mettre leur sens en éveil

et aller voir le travail des enfants.

Enfin, dernière grande nouveauté pour nos petits écoliers : la classe découverte, en partie subventionnée par la commune.

En effet, toute l'école maternelle a quitté Sernhac pour une durée de 2 jours et une nuit, pour aller séjourner dans un château. Il s'agit du château des Célestins (Colombier le Cardinal dans le nord de l'Ardèche).

Deux jours de dépaysement total rythmés par une promenade en forêt avec entrée dans un monde imaginaire des lutins et découverte de la nature à travers non sens, mais également rythmés par des repas pris dans une salle du XVI^e siècle aux ornements époustouflants puis par la visite du parc animalier de Peaugres. Enfants comme accompagnateurs ont passé un séjour inoubliable dans un cadre magique et merveilleux... Bonnes vacances les enfants.

Un nouvel espace **Multimédia**



C'est avec plaisir que nous avons finalisé le projet de réfection de la bibliothèque qui s'est installée après travaux dans l'ancienne remise place du Portail. Ce nouvel espace communal dédié aux Sernhacois de tous âges est administré par Mireille Gaillard dont l'expérience et la compétence doivent participer à rendre ce lieu accessible au plus grand nombre. Il comprendra en plus de la bibliothèque

de nouveaux services comme l'accès à l'informatique et à Internet ainsi qu'un point info.

La municipalité tient à remercier l'association des amis du livre pour leur participation active lors de l'aménagement de ce nouvel espace et pour leur dévouement tout au long de l'année.

Heures d'ouverture : de 9 à 12h et de 14 à 18h tous les jours sauf le vendredi.

**HALTE
aux crottes**



Devant l'abondance des déjections canines, des poubelles à crottes ont été installées, l'une près de l'école maternelle, l'autre à côté de l'école élémentaire. À terme ce système devrait se généraliser à l'ensemble du cœur du village. Nous faisons appel à votre civilité et nous invitons les propriétaires de chiens à ne pas laisser leur animal souiller les propriétés privées ou le domaine public.

12

Solidarité

LES VIRADES DE L'ESPOIR



C'est avec regret que nous avons appris par la presse que les Virades

de l'espoir ne se tiendraient pas à Sernhac cette année.

En tant que municipalité, nous n'approuvons pas le choix du délégué départemental qui a choisi une commune voisine pour cette nouvelle édition. Il est en effet dommage qu'une manifestation fédérant de nombreuses associations et bénévoles Sernhacois et attirant de nombreux visiteurs sur le village depuis son lancement, il y a 5 ans, ne soit plus réalisée sur le site du marché couvert.



La Fête votive du 14 au 17 août

Jeudi 14 août

- ✓ 18h : vachettes, petit veau dans les arènes
- ✓ 18h30 : abrivado - bandido
- ✓ 19h30 : apéritif dansant disco Animasud
- ✓ 21h30 : bal disco soirée mousse
- ✓ 21h30 : spectacle de variétés salle polyvalente avec Jean Dorlis (humoriste cabaret Paris), Tabou (chanson française), Alain Sebbah (chante Lama)

✓ 23h30 : encierro
Vendredi 15 août

- ✓ 10h30 : messe provençale
- ✓ 11h30 : abrivado - bandido
- ✓ 15h : concours de boules
- ✓ 18h : vachettes, petit veau dans les arènes
- ✓ 18h30 : abrivado - bandido
- ✓ 19h30 : apéritif concert orchestre itinéraire bis
- ✓ 21h30 : encierro

✓ 22h : bal itinéraire Ibis
Samedi 16 août

- ✓ 9 h : déjeuner aux pres manade Labourayre
- ✓ 11 h : départ des pres abrivado longue
- ✓ 15h : concours de boules
- ✓ 18h : vachettes, petit veau dans les arènes
- ✓ 18h30 : abrivado - bandido
- ✓ 19h30 : apéritif dansant disco Animasud
- ✓ 22h : bal disco Animasud
- ✓ de 22h à 2h : nuit de la Pampelune

Dimanche 17 août

- ✓ 9h : déjeuner Château d'eau
- ✓ 11h : GAZE au gardon (chevaux-taureaux)
- ✓ 15h : concours de boules
- ✓ 18h30 : abrivado - bandido
- ✓ 19h30 : apéritif dansant orchestre pop
- ✓ 21h30 : encierro
- ✓ 22h : bal orchestre pop

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

ANIMATIONS STRUCTURES GONFLABLES

LE BÉTAIL EST FOURNI PAR LA MANADE LABOURAYRE

LA MUNICIPALITÉ NE RÉPOND PAS DES ACCIDENTS

Autres manifestations

- Forum des associations le samedi 6 septembre
- Séances de cinéma le mercredi 15 octobre et le lundi 3 novembre
- Marché de Noël le dimanche 30 novembre
- Repas des aînés le samedi 20 décembre